

Championnats de France par équipes Interclubs Seniors 2023

Règlement des Conférences Interrégionales (Nationale 2)

14 & 15 octobre 2023

LES EQUIPES

- **Chaque équipe sera composée de 6 à 8 joueurs** (*entendre par joueurs : joueurs ou joueuses*) maximum, et ce pour toute la durée du week-end
- **La « Fiche Equipe » des 8 joueurs (maximum)** sera communiquée par le capitaine au Service Padel (padel@fft.fr) et au juge-Arbitre de votre lieu de compétition :
 - o Première liste : au plus tard le **mercredi 11 octobre 2023 à 14h**.
 - o Liste définitive : au plus tard le **vendredi 13 octobre 2023, à 17h** (la présence sur site des joueurs n'est pas obligatoire). **Aucun remplacement ou rajout de joueur, passé ce délai, ne sera autorisé.**
- Les joueurs pouvant être inscrits sur la Fiche Equipe de 6 à 8 joueurs sont les suivants :
 - o Les joueurs déjà présents lors de **la participation de l'équipe à la division Régionale 1**
 - o Tout joueur **d'une équipe inférieure à ce même club**
 - o Tout joueur libre ; à savoir **qui n'aurait pas déjà été engagé auprès d'une autre équipe au cours de l'année civile 2023 et avec une situation éligible au rattachement au Club** (se référer au Guide la Compétition - VIII LES CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERCLUBS SENIORS : <https://www.fft.fr/index.php/competition/padel/les-reglements-des-competitions>) à **la date limite d'inscription fixée par la ligue de rattachement du club** (notamment au niveau de sa licence)
- **Pour les clubs alignant une équipe 2 lors des Conférences Interrégionales et une équipe 1 en Nationale 1**, aucun des 6 joueurs brûlés et régulièrement qualifiés pour la Nationale 1 ne peut jouer en équipe inférieure, ni ne peut donc être aligné en R1 ou N2. Les 6 joueurs brûlés ne peuvent disputer que la Nationale 1 en décembre 2023. Pour consulter la liste des joueurs brûlés : <https://www.fft.fr/interclubs-nationale-1-les-qualifies>
- **Pour les clubs alignant deux équipes lors d'une Conférence Interrégionale**, un joueur peut figurer sur les Fiches Equipes des deux équipes de son club, en application des règles suivantes (*exemple d'un club possédant une équipe 1 et une équipe 2 lors d'une Conférence. Il en sera de même s'il s'agit d'une équipe 2 et d'une équipe 3, ect...*):
 - o Tout joueur ayant participé à deux rencontres avec l'équipe 1 de son club ne pourra pas rejouer pour l'équipe 2 et restera rattaché à l'équipe 1.
 - o Si les deux équipes jouent simultanément, le joueur ne pourra être aligné que sur une seule composition d'équipe.
 - o Si le joueur entre dans les points des deux équipes de son club, car ayant été aligné sur des rencontres de l'équipe 1 et de l'équipe 2, il marquera uniquement les points du meilleur résultat final des deux équipes.
 - o Un club peut inscrire les mêmes capitaine et capitaine adjoint pour les différentes équipes. Le coaching étant autorisé à n'importe quel temps de repos au cours d'un match.

- **Si un joueur a disputé la division Régionale 1 avec son club mais qu'il a dû procéder à un changement de club entre-temps, il reste qualifié pour son club** et peut disputer la Conférence Est ou Ouest.
- **Un capitaine, ainsi qu'un capitaine adjoint, peuvent être désignés par le club lors de chaque rencontre** : ceux-ci doivent être licenciés FFT au moment de la rencontre (pas obligatoirement licenciés dans le club concerné), et peuvent *ne pas* figurer sur la liste transmise par le club au juge-arbitre, le vendredi 13 octobre à 17h.

TIRAGE AU SORT

- **Tirage au sort du tableau :**
 - o Il sera effectué par le juge-Arbitre après la remise de toutes les Fiches Equipes définitives.
 - o Chaque équipe aura un poids déterminé par les 6 joueurs les mieux classés de la Fiche Equipe.
 - o Le classement utilisé est le classement en vigueur au moment de la compétition (octobre 2023 dans ce cas)
 - o Les équipes seront donc ordonnées de 1 à 8 (à poids égal, un tirage au sort sera effectué par le juge-Arbitre)
 - o 3 groupes d'équipes seront constitués :
 - 1 et 2
 - 3 et 4
 - 5 à 8
 - o Les têtes de série 1 et 2 sont placées respectivement en bas et en haut du tableau
 - o Le tirage au sort du tableau sera « dirigé » : 2 clubs d'une même ligue ne pouvant être positionnés dans la même moitié de tableau.

LES RENCONTRES

- **Le capitaine devra présenter au juge-Arbitre la licence 2024** (multi-raquettes ou padel), ainsi que **la carte d'identité** de chacune des personnes inscrites sur sa Fiche Equipe.
- **Lors de chaque rencontre, le capitaine constitue une équipe de 3 paires**, en choisissant donc 6 joueurs parmi sa liste de 6, 7 ou 8 joueurs.
- **Les paires sont ordonnées par ordre de poids**, la paire N°1 étant la mieux classée (poids le plus faible). A poids égal entre deux paires, le capitaine a le choix d'ordonner celles-ci paires comme il le souhaite.
- **Les ordres des matchs** seront les suivants :
 - o Quarts de finale : **double 3, puis double 2, puis double 1.**
 - o Demi-finales + Rencontres de classement : **double 2, puis double 1, puis double 3.**
 - o Finale + Rencontres de classement : **double 1, puis double 2, puis double 3.**
- **Chaque match se jouera au Format A1, avec un tube de balles neuves Wilson X3 Speed** (pas de changement de balles en cours de partie).
- **Le début des rencontres est fixé à :**
 - o 9h samedi 14 octobre pour les 1/4 de finale
 - o 14h samedi 14 octobre pour les 1/2 finales et rencontres de classement
 - o 9h dimanche 15 octobre pour la finale et rencontres de classement

Le Juge-Arbitre prendra toutes les dispositions pour que les rencontres se jouent dans la journée.

- **Pour chaque rencontre, le capitaine remettra sa composition d'équipe au juge-Arbitre avant le début des matchs (idéalement 30 minutes avant le début du premier match).** Cette feuille de composition d'équipe comportera les noms des 6 joueurs ainsi que du capitaine et du capitaine adjoint. Les 6 joueurs disputant la rencontre, ainsi que les capitaines devront présenter leur pièce d'identité et leur licence avant le début de la rencontre.
- **Les 6 joueurs inscrits sur la composition d'équipe doivent impérativement être présents au début du premier match de la rencontre.** Toute équipe incomplète pourra être disqualifiée par le juge-Arbitre. Toutefois, le juge-arbitre prendra les dispositions nécessaires pour que la rencontre puisse se jouer. En cas de disqualification, celle-ci ne vaudra que pour la rencontre concernée.
- **Si une équipe est déclarée WO ou disqualifiée lors d'une rencontre,** ce WO ou cette disqualification ne vaudra que pour la rencontre concernée.
- **Tout joueur, ou capitaine/coach ou capitaine adjoint est disqualifié lors d'une rencontre,** cette disqualification ne vaudra que pour la rencontre concernée.
- **Le capitaine ou le capitaine adjoint peuvent coacher, à tour de rôle,** une paire au cours d'une partie, mais ne peuvent en aucun cas coacher simultanément. **Le coaching ne se fera que pendant les temps de repos.**
- **Tout joueur ne terminant pas un match pour des raisons médicales en cours de compétition,** devra impérativement fournir un certificat médical pour poursuivre le reste de la compétition avec son équipe.

CLASSEMENT ET DISTRIBUTION DES POINTS

- Chaque conférence sera valorisée en P1000 : **seuls les joueurs ayant pris part aux rencontres marqueront les points. Dans le cas où une paire gagne son match par WO, les joueurs déclarés vainqueurs pour cette partie seront considérés comme ayant pris part à la rencontre** (au contraire des joueurs ayant déclaré forfait).
- A l'issue de la compétition, **toutes les équipes seront classées de 1 à 8 ;**
- **Si une équipe ne joue pas les 3 rencontres proposées par l'organisateur,** la commission compétente peut décider d'infliger une pénalité sportive et/ou une financière à l'équipe considérée.